

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

Quebec, Jeudi 4 Fevrier 1858.

FANTASQUE,

REVUE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE DES HOMMES ET DES CHOSES.

IMPARTIALITÉ — RAISON — DEVOIR.

Vol. I.]

IMPRIMÉ PAR O. CÔTÉ, PROULX ET CIE.

[No. 13.]

QUÉBEC:

JEUDI, 4 FEVRIER 1858.

IL NE FAUT PAS COURIR DEUX LIÈVRES A LA FOIS.

Depuis que la fièvre électorale s'est notablement calmée, M. André Plamondon a l'air plus modeste et M. Evanturel se tranquillise. La seule affaire qui paraisse encore les occuper sérieusement l'un et l'autre, ce sont les *quatre* contestations électorales que se proposent de soutenir M. André Plamondon et les trois ex-candidats Evanturel, Huot et Jamison (!). Mais le sage Evanturel s'humanise en faisant contre fortune bon cœur ; et c'est à un tel point qu'il souffre maintenant que des ministériels lui parlent sans gêne de sa lamentable déconfiture. Voici un dialogue que celui qui nous l'adresse nous dit avoir eu lieu depuis moins de quinze jours entre l'ex-candidat du comté et de la cité de Québec, et un électeur ministériel. La grande âme du malheureux Francis s'y montre dans toute son ampleur et dans toute son ingénuité native.

Francis.—Tiens, bonjour. Quelles nouvelles d'en haut, ce matin ?

L'électeur.—Tu sais qu'elles sont un peu rares les nouvelles depuis les élections terminées, et je n'en ai pas, si ce n'est qu'on parle d'un fameux replâtrage de ministère. Mais puisque tu me parles de nouvelles d'en haut, tu auras la bonté de me dire un mot de celles d'en bas. Comment se porte ta contestation électorale contre MM. Alieyn, Dubord et Simard ?

Francis.—Elle n'est pas trop mal ; seulement je dirai que moi-même je ne m'en mêle pas bien fort, et que mes deux amis Téléphore et André ont commis de petites erreurs qui pourraient bien nous faire manquer notre coup. Mais pour tout dire, je commence à me dégoûter de ce tripotage, et je m'ennuie beaucoup à voir mener si mal une affaire douteuse et qui finira je ne sais quand, si elle finit.

L'électeur.—Je comprends ton impatience et tes déboires. Tu devrais savoir pourtant qu'il y a une chose à laquelle tu devrais faire attention, si tu n'es pas un égoïste oublieux des services qui te sont rendus.

Francis.—Quelle chose veux-tu dire et quels sont ces services dont tu parles ?

L'électeur.—La chose que je veux dire ce sont les accusations que le *National* porte contre le clergé, et les services en question ce sont ceux que t'ont rendus plusieurs membres de ce même clergé pour te faire élire au comté de Québec.

Francis.—Je sais comme toi, mon cher, que le *National* fait des sermons au clergé ; je sais aussi que des messieurs du clergé, ne croyant pas que j'étais un rouge (et ils avaient raison de ne pas le croire) m'ont aidé de leur opinion, mais que veux-tu conclure de ces deux faits par rapport à moi-même ?

L'électeur.—Je ne m'occupe pas bien fort de conclure, car avant je désirerais savoir si le *National*, en blâmant les hommes du clergé qui ont favorisé des candidats ministériels, comprend aussi dans ce blâme ceux qui t'ont donné l'appui de leurs recommandations ?

Francis.—Tu veux me tendre un piège, je le vois bien !

L'électeur.—Non, non, pas de piège du tout. Je te demande simplement de me dire si le *National* trouve blâmables les messieurs du clergé qui ont favorisé ta candidature, comme il trouve coupables de mauvaise conduite ceux qui ont appuyé de leur influence des candidats partisans du ministère ? C'est bien clair cela, réponds-moi.

Francis.—Je ne réponds pas, car ça n'est pas mon affaire ; ça regarde le *National*.

L'électeur.—Si, ça te regarde ; car ceux qui se sont déclaré pour toi, ont bien fait, ou ils ont agi de travers ; et c'est ce que je te prie de me dire, si tu le veux bien. D'ailleurs, je suis électeur et j'ai le droit de te demander cela et bien d'autres choses encore.

Francis.—Tu me fais des questions si simples qu'il me semble que tu veux me *blaguer*. Pourtant, tu sais bien que je ne te dirai pas que les amis du clergé qui m'ont soutenu ont mal fait ; au contraire !

L'électeur.—Juste, mon petit Francis, et maintenant je vais conclure, comme tu me le demandais tout à l'heure. Je conclus donc ceci : Que si tu trouves bon que les prêtres donnent leur opinion comme citoyens en ta faveur, tu ne dois pas trouver si mauvais qu'ils en aient une en faveur des candidats ministériels, car c'est tout un ou tout l'autre : ou bien les prêtres sont libres de favoriser le candidat Jacques ou le candidat Paul, ou bien ils ne le sont décidément pas. C'est à choisir.

Francis.—Mais je ne conteste pas les droits du clergé en politique ou en toute autre chose. Je veux seulement qu'on ne me rende pas solidaire des bévues du *National*.

L'électeur.—C'est très correct, mon *fiston*. Tu n'es pas solidaire des cacophonies du *National*, je le reconnais ; mais tu avoueras, comme un honnête homme, que tu devrais faire taire le *National* ou défendre, dans le *Journal de Québec*, les respectables citoyens du clergé (car tu admetts que les prêtres sont des citoyens) qui se sont prononcés pour toi. Tu ne nieras pas, je suppose, que tu dois de la reconnaissance à ceux qui t'ont soutenu ; il y aurait assez de cette considération pour t'animer à défendre un peu tes amis dans l'intérêt de la morale publique.

Francis.—Défendre mes amis ! Ce n'est pas à moi de les défendre, et ce n'est pas ma faute à moi si le *National* les attaque. Et d'ailleurs, est-ce que l'on croit que je suis le maître, moi, du *Journal de Québec*.

L'Électeur.—Sans être le maître du *Journal de Québec*, tu as assez d'influence encore auprès de la feuille pour glisser un petit mot comme tu en as glissé tant de fois par le passé dans ses colonnes, lesquelles te sont complaisamment ouvertes. Et puis, comme il n'est que trop évident que le *Journal de Québec* fait le mort et qu'il est muet comme une carpe sur bien des points électoraux de la plus haute importance, tu ferais bien, toi, mon Francis, de reprendre les cartes, de lutter un petit quart d'heure dans l'intérêt des bons principes, et d'étendre sur le carreau le *National*, au lieu de laisser cette feuille, qui est ton organe électoral, chanter pouilles à tes amis du clergé, en les immolant au mensonge et à la calomnie. Il me semble que si tu avais de la reconnaissance, tu ne les laisserais point dans cet embarras entre le *National* qui les pique et les électeurs qu'ils avaient gagnés à sa cause....

Francis.—Eh ! laisse-moi donc tranquille avec ta reconnaissance et ton *National*, et ne me bâtre pas. Qu'on dise ce qu'on voudra, je ne veux pas de polémique, et tu me feras plaisir en te mêlant de tes affaires.

L'Électeur.—Tu as raison, mêlons-nous de nos affaires. Mais il arrivera aussi peut-être que dorénavant tu te mêleras de tes élections tout seul avec tes cabaleurs impuissants, et que les amis qui ont été tes dupes se garderont bien de s'en mêler ; ils seront même plus circonspects que tu ne penses.

Francis.—Ils seront ce qu'ils voudront ; quant à moi, je n'ai pas besoin de tes réprimandes.

L'Électeur.—Ah ! tu appelles cela une réprimande ; tu as tort, mon bon Francis, c'est un petit avis seulement que je voulais te donner, en voyant que tu étais en péril pour avoir flatté les rouges par ici, le clergé par là, et couru deux lièvres à la fois. Cependant, puisque tu es si rétif, restons en là. Je ne te dirai plus qu'une chose : c'est que le péché d'omission que je t'indiquais tout à l'heure et dans lequel tu te complais aujourd'hui, au préjudice de tes partisans, forme un contraste, des plus étranges avec les anciennes discussions pleines d'injures où toi et le *Journal de Québec* montriez tant d'aideur pour la défense (souvent inutile) des bons principes que personne n'attaquait. Dans ce temps-là, vous ne vouliez pas que personne soufflât mot du clergé ; maintenant on l'immole, et vous ne dites rien, ou si peu du moins que ça n'en vaut pas la peine !

Francis.—Est-ce que c'est à toi de nous contester notre droit d'agir comme nous le voulons ? Si j'avais des leçons à recevoir, ça ne serait pas de toi, qui n'es qu'un valet du ministère et qui attends une occasion prochaine pour te placer...

L'Électeur.—Comme tu y vas, cher Francis ! Tu prends la mouche à propos de rien, et tu déraisonnes comme le *Journal de Québec* lorsqu'on le pousse à bout et qu'il va perdre ses lecteurs dans un marécage de personnalités où ils se trouvent à deux cents lieues de la question. Je t'observe en passant que cette promptitude que tu mets à te fâcher est contre toi, car il est singulier que tu te montes si fort contre les ministériels qui te parlent politique, et que tu sois si modéré, si souple et même si platement taciturne devant l'organe des rouges... Quant à l'intention que tu me prêtes de me placer, tu es en erreur. Mais ici néanmoins tu t'enfonces, car je suppose qu'il me prit envie d'avoir une place, ferais-je plus de mal en désirant cela que toi qui voudrais être

un membre du parlement sur qui la chambre et le ministère jetassent les yeux, ou que M. Cauchon, qui a voulu, qui veut encore et qui voudra toujours être ministre? Non, car j'ai autant de droits que vous deux aux bonnes choses de la vie publique; et puisque je vous accorde le bénéfice de prétendre monter aussi haut que vous le pourrez dans l'échelle, vous me devez la même faveur. Pourtant, ce qu'il y a de singulier dans votre politique, à vous et autres du *Journal de Québec*, c'est que vous voulez que ce soit un crime dans les autres d'être ambitieux de la moindre petite place, tandis que vous brûlez vous-mêmes d'une envie incommensurable de vous pousser aux situations qui vous arrangeraient bien si vous les possédiez... Ah! Francis, la main une bonne fois sur la conscience, dis-moi donc si une politique comme celle-là est honnête, ou plutôt conviens de suite qu'elle est si profondément ridicule, qu'il faut bien que vous y renonciez, si vous voulez passer pour des hommes...

Francis.—Les affaires du *Journal de Québec* ne me regardent pas, et je me moque de la canaille ministérielle qui porte des jugements faux sur nous... Laissez-moi donc tranquille.

L'électeur.—Des jugements faux! Heureusement le *Journal de Québec* est là pour vous donner le tort, et votre politique contradictoire, qui veut être pour le clergé et pour les rouges, en se disant *nationale*, vous a perdus sans ressource, mes bons amis. Voilà ce que c'est que de courir deux lièvres à la fois; on se rend digne de n'en attraper aucun. Maintenant, je te laisse tranquille, mon doux, et bonne chance dans ta contestation électorale, si toutefois tu peux encore avoir des chances dans la politique de ce monde. Quant à la *canaille*, il y a longtemps que tu la vois de tes yeux et que tu sais où elle est. Tu ne devrais donc pas te tromper d'adresse quand tu parles d'elle. Au revoir, tendre petit.

Les deux amis, à la suite de cet entretien plus aigre qu'amical, se tournèrent réciproquement le dos, et ils firent bien. Quant à la moralité de ce dialogue, elle est dans ce petit vers du fabuliste :

Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se brise!

FANFAN ROBILLARD.

JUSTICE DES PLUS EXTRAORDINAIRES.

La cour criminelle siège depuis plusieurs jours afin d'élargir les coupables et d'inquiéter de son mieux les innocents. Nous sommes vraiment scandalisés de ce propos très nuisible à la réputation de la cour du bane de la Reine, mais on nous rapporte des traits de clémence de la part du jury qui sont de nature à mettre en gaieté tous les individus qui ont mérité la corde. On cite pour exemples :

Un jeune homme pleinement doué de raison qui a tué volontairement son camarade d'un coup de fusil, et qu'un petit jury acquitte comme s'il n'avait fait que tuer un lièvre ;

Un soldat de Sa Majesté très brave sans aucun doute, mais pas honnête apparemment, puisqu'on l'avait surpris en possession d'objets qu'il avait volés la nuit, avec effraction bien entendu, et que le jury déclare *non coupable* ;

Un homme qui avait tiré un coup de feu sur une femme dans l'intention de la tuer, et que le jury a la complaisance de renvoyer absous comme l'enfant qui sort du baptême.

Allons, allons, qui sont les plus innocents de la bande en pareil cas : sont-ce les accusés transformés en honnêtes gens ou les petits jurés qui se sont montrés si polis mal à propos ? Foi de *Fantasque*, si la justice continue de marcher de ce train-là, il sera beaucoup plus sûr de vivre dans la prison que dehors.

LES INCORRUPTIBLES.

Nous recevons avec gratitude les nouvelles suivantes d'une source très respectable :

Mon cher *Fantasque*,

Avez-vous remarqué comme moi le soin que prend le *Pays* et que prend aussi le *National* à signaler et à flétrir par de grands mots la *corruption* des ministériels, la *bassesse* des candidats ministériels et de leurs partisans, etc. Ces journaux ne disent rien des candidats rouges ni de ceux qui emploient les expédients les plus faux et les subterfuges les plus mahonnêtes dans l'intérêt de leur politique. Ne croiriez-vous pas en les voyant s'exprimer de la sorte que les candidats rouges sont des candidats *purs*, et leurs cabaleurs des gentils hommes sans reproche et qui n'ont jamais forfait à l'honneur ? Mais vous vous tromperiez dans cette opinion. Je puis vous dire avec assurance que dans le comté de Bagot M. Laframboise n'a obtenu des voix et une prétendue majorité qu'à force d'argent. Le calcul le plus modéré fait estimer à douze cents louis l'argent sorti de la poche de ce candidat pour acheter son élection, et des personnes respectables du comté prétendent qu'il ne doit pas avoir dépensé moins de seize cents louis. Dans tous les cas, je vous donne comme un fait certain que M. Laframboise a contribué *libéralement* de sa bourse pour se faire élire. Jugez après cela de l'effronterie des journaux rouges ! Ces messieurs il est vrai sont de si intègres patriotes qu'ils sont capables de tout pour réussir dans une lutte électorale. Jugez-en par ce seul fait que le petit Dorion, l'enfant terrible d'Arthabaska, a bien déclaré en présence des habitants de cet endroit qu'il était en faveur de la dîme, lui qui a tant de fois écrit dans l'*Avenir* pour l'abolition de la dîme et pour l'annexion aux Etats-Unis. Qu'il nie ce fait et on le lui prouvera ! Ces hypocrisies sont tellement infâmes qu'elles mériteraient à leurs auteurs le bannissement de toute société honnête. C'est ce qui leur arrivera. Ayant été repoussés partout, il faut espérer qu'au mépris politique succédera tout à fait le mépris social pour de telles gens. Ce qu'il y a le plus à craindre de leur part, ce sont les ruses de serpent qu'ils emploient pour influencer les populations crédules en se faisant moutons quand ils se trouvent en présence des électeurs. Mais le masque est enfin levé et nous tâcherons d'être alertes pour les déjouer en toute occasion. Qui vivra verra, et rira bien qui rira le dernier.

T.

AU " FANTASQUE. "

3 Février, 1858.

MM. les rédacteurs,

Veillez me faire l'honneur de publier ma petite correspondance ci-dessous, sans faire connaître mon nom, car je me ferai arracher les yeux

de la tête si on le savait. Cependant, si on vous oblige de le donner, je vous permets de risquer, coûte-que-coûte.

Votre serviteur,

E. L. C.

UNE INNOVATION QUI N'EST PAS DANGEREUSE.

Depuis quelque temps, le Séminaire de Québec essaie d'enseigner à ses élèves la douce prononciation française ou de Paris. C'est une entreprise louable celle-là, et cependant il y a des amateurs de vieilleries qui n'en veulent pas entendre parler. Mon avis à moi c'est que ces esprits arriérés ont tort, puisque le Séminaire a raison.

Un de ces adorateurs des mauvaises reliques du bon vieux temps, présidant un jour au dîner des élèves, fut grandement choqué en entendant des sons *inaccoutumés* et qu'il avait peine à comprendre, vû d'un côté sa suprême rudesse, et de l'autre la douce harmonie de l'agréable prononciation française.

Se levant tout-à-coup de son siège, il fait entendre ces sinistres paroles : " M. le lecteur, cessez vos *innovations* ; je ne veux pas d'*innovations* de votre part."

Tous se mettent à rire, et il y avait de quoi ! Quel majestueux courroux !

Tel, jadis, on représentait Jupiter tonnant, lorsqu'il présidait le conseil des dieux ou qu'il enchaînait à son gré les tempêtes et imposait silence à la mer en fureur ; tel en ce moment tonnait dans sa majesté toute humaine notre puissant aristarque !

Tous attendaient, avec soumission, l'éclat de foudre qui allait s'échapper de ses mains.

En effet le tonnerre gronda sourdement, mais il n'y eut pas de tempête, si ce n'est une pluie de pensums qui s'abattirent sur les malheureux élèves comme la grêle sort du nuage ténébreux qui la recèle.

O *Fantasque* ! admire avec moi tant de zèle, et permets-moi de t'adresser cet humble souvenir en l'honneur du poétique Jupiter-tonnant que je viens d'offrir à ton admiration.

EUGÈNE LA CENSURE.

RÉFORME DANS LES BUREAUX.

Messieurs les collaborateurs du *Fantasque*,

Lorsque M. Cauchon était le chef du département des terres, il obligeait les employés d'être assidus à leurs postes, et c'était un procédé louable. M. Langevin en fait autant pour ceux de la Corporation, et voilà que ces messieurs, dit-on, en murmurent. Vraiment, messieurs les employés publics sont des enfants bien déraisonnables, car s'ils étaient des citoyens, ils avoueraient qu'on ne paie les journées entières que lorsqu'elles sont bien remplies. Batta les pavés ou lire la gazette, ce n'est pas travailler cela !

BARNABÉ.

LA FIN D'UNE COMÉDIE.

MM. les Collaborateurs,

Le charlatan dont vous avez publié l'histoire dans votre dernier numéro est à la fin connu ; il se nomme L'Heureux, et a pour père un

respectable citoyen de St. Roch, qui n'est pas *heureux* d'avoir un tel fils.

Cet individu en a fait bien d'autres, et il serait temps que les autorités lui ouvrissent un azile à Beauport, car il ne cesse, avec sa folie vraie ou fausse, de faire des dupes dans tous les lieux où il va commettre des impostures. Dernièrement il se fabriqua une barbe postiche et ce déguisement lui servit à tromper le peuple en qualité de guérisseur de toutes les maladies. Comme on ne le reconnaissait pas, on le prit pour un des plus grands esculapes de notre temps. J'ai entendu dire moi-même à une personne croyable, que la confiance superstitieuse que bien des gens avait en cet homme était telle que des malades jouissant de toute leur raison et même instruits se sont fait transporter auprès de ce prétendu médecin pour se faire guérir. On est véritablement peiné de voir des compatriotes s'oublier à ce point, mais ce malheur est peut-être dû à la liberté dont jouit l'être dangereux qui ne fait que du mal partout où il passe.

JEAN LE CHAGRIN.

LA "GUEPE vs. POLICHINELLE."

Ces deux noms servent de titres à deux feuilles plus grandes par le format et conséquemment plus importantes que le *Fantasque* ; ce qui nous offusque nullement.

Madame la *Guêpe* est plus ancienne que son rival monsieur *Polichinelle* ; mais monsieur *Polichinelle* aimerait fort—l'ambitieux qu'il est!—à se débarrasser de madame la *Guêpe*. Il fonde ce désir très chrétien sur la maxime du jour : "Otez-vous de là que je m'y mette!" C'est très honorable, selon la maxime.

Monsieur *Polichinelle* a dit en venant au monde : "J'apparais pour être plaisant, et je remplace la *Guêpe*, pour mettre à la place *Polichinelle* que voici!" La *Guêpe* prétend que sire *Polichinelle* fait le fin et qu'il n'en est pas plus drôle ; elle lui répond : "Vous n'êtes qu'un petit intrus ; la *Guêpe* n'est pas morte, elle tient encore sa place, et vous ne la lui volerez pas!"

Et les deux contendants sont entrés en lice : la *Guêpe* pour ne pas mourir, et *Polichinelle* pour essayer de vivre.

Nous ne prétendons pas être les juges de cette querelle de vie ou de mort ; mais si l'on demandait au *Fantasque* son opinion, le *Fantasque* condamnerait sans aucun retard monsieur *Polichinelle*.

Nous ne le condamnerions pas toutefois parce que nous le trouvons bien bête (les bêtes n'étant pas toujours tuables), mais nous le condamnerions parce qu'il est un usurpateur insigne, le frêlon d'une ruche à laquelle il n'apporte rien, mais à laquelle il emprunte avant tout sa propre existence.

Cependant, et sur examen fait et parfait, nous avons acquis la certitude que le *Polichinelle* en question est un insecte venimeux, mais qu'il n'est ni le frêlon ordinaire, ni même un frêlon comme dans l'entomologie actuelle.

La raison pourquoi cette feuille est vénéneuse, c'est qu'à la place de l'esprit qu'elle n'a pas, elle met de la littérature sotte et même immorale.

Si, par exemple, *Polichinelle* en est réduit à enseigner l'histoire à ses lecteurs par des morceaux tels que *Marie de Bouvilliers*, il ferait mieux de se résoudre à mourir volontairement; ce serait plus généreux et beaucoup plus sensé, car, en dépit de lui-même et de ses petits trépignements, il faut qu'il meure, et ce sera même bientôt, probablement avant les Ides de Mars!

Quand *Polichinelle* ne sera plus, la presse ne sera pas en deuil et les honnêtes gens n'en pleureront pas. La *Guêpe* devrait bien faire une œuvre méritoire en publiant une biographie des écrivains qui n'ont pas eu honte de créer un pareil journal au milieu d'une société intelligente et qui tient sans doute à n'être pas insultée.

EFFET D'UN CHANGEMENT D'HABITUDE.

Un individu a manqué de mourir en Californie pour avoir changé de chemise et bu un verre d'eau, ce qu'il n'avait point fait depuis longtemps.

* * * Tout en remerciant de nouveau nos correspondants de leurs faveurs, nous prions ceux d'entre eux qui nous envoient des compositions soignées de les faire passer d'une manière plus sensible du *sévère au plaisant* et du *grave au doux*, afin de les harmoniser autant que possible avec le ton le plus habituel du *Fantasque*. Mais nous regrettons le devoir ou nous sommes d'être moins indulgents envers quelques autres dont le style n'a pas de nom et qui se font un jeu de penser comme Trissotin. Nous envoyons ceux-ci au *cimetière des Innocents*, c'est-à-dire au panier, et nous espérons qu'ils ne s'en formaliseront pas.

CONDITIONS.

Ce journal paraît, autant que possible, tous les JEUDIS. Il est rédigé (comme la plupart des journaux actuels, par un nombre inconnu de collaborateurs qui ne se nomment jamais. Prix: QUATRE SOUS par numéro. Pour favoriser les personnes de la campagne qui ne peuvent l'acheter sur les lieux, on l'expédie par la poste à ceux qui en font la demande en payant d'avance (quatre sous par numéro) pour le temps qu'ils désirent le recevoir.

Toute communication non accompagnée du nom de l'auteur sera regardée comme non-avenue, et il n'en sera pas accusé réception. Toute réclame devra être adressée par écrit aux imprimeurs-proprietaires, O. COTÉ, PROULX et Cie., rue Artillerie, 4, Faubourg St. Jean (Quartier Montcalm).

Le *Fantasque* sera mis en vente les jours de publication chez les libraires suivants:

M. L. ROCHETTE, rue et faubourg St. Jean.

M. J. T. BROUSSEAU, rue Buade, Haute-Ville (vis-à-vis le Presbytère).

M. F. FOURNIER, rue St. Joseph, près l'Eglise St. Roch.

MM. ROCHON & CHERRIER, No. 15, rue Ste. Thérèse, Agents pour la Cité et le District de Montréal.

N. B.—Il est défendu de prêter le *Fantasque*.... jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'établissement ait les moyens de le publier *gratis*.